

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3847 - Mercredi 24 Mars 2021 - Prix : 200 Fc

COVID-19 :

Dépister 20% de la population à partir du 27 mars



**SIGNATURE DES CONVENTIONS DE RÉTROCESSION DU
PROJET FACILITÉ EMPLOI**

**Plus de 523 000 emplois à créer avec
un financement de 280 millions kmf**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Mars 2021**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 21mn

Fajr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 33mn
Maghrib: 18h 21mn
Incha: 19h 35mn



CULTURE

Plus de 178 millions pour le foot et 0 franc pour la culture

Les Cœlacanthes, l'équipe nationale de football, ont bénéficié à eux seuls d'une enveloppe de plus de 178 millions de nos francs rien que pour le rendez-vous du jeudi 25 mars avec le Togo à Moroni. Ce coup de pouce a fait sortir de ses gonds le monde de la culture, devenu le cadet des soucis du ministère des Arts, de la Culture et des Sports.

Pour le seul match de ce jeudi, la sélection nationale de football, les Cœlacanthes, a bénéficié d'une enveloppe de 178 millions de nos francs. Une somme non négligeable pour un geste salutaire. Seulement, le ministère des sports qui est en même temps celui des arts et de la culture ne loge pas tout le monde à la même enseigne. En cette période de Covid-19 où nombreux secteurs ont eu un accompagnement financier du gouvernement, les artistes comoriens eux dorment à la belle étoile.

Salim Mzé Hamadi Moissi alias Seush, chorégraphe de la compagnie de danse Tché-Za et un des

artistes professionnels du pays rappelle que « cela fait un an que nous les artistes nous vivons dans un déluge ». Un an, cela correspond à la durée de la crise sanitaire qui a commencé début 2020. Pour espérer un soutien de l'Etat par l'intermédiaire du ministère de tutelle, l'artiste indique que lui et ses collègues ont vu le ministre à qui ils ont soumis des revendications « pour juste une aide ». « On compare 0 franc à 178 millions de francs en un seul match, il faut rigoler ».

Face à cette « irresponsabilité » des autorités, le rappeur et gérant du Label Watwaniya Prod, Abderemane Cheikh alias Cheikh Mc estime que le secteur est « orphelin ». « On se sent orphelin car on n'a aucune institution qui s'occupe de nous. Personne ne se soucie de notre sort. Il est difficile de continuer en tant qu'artiste. Y'a rien pour nous. Et il faut dire que nous, on est là pour faire plaisir aux gens, les divertir. On sait qu'il y a un ministère pour nous mais on se demande à quoi sert-il. Nous on ne croit pas que l'Etat estime que les

artistes méritent d'être assistés. Je ne crois même pas qu'on reconnait notre profession », se lâche le rappeur engagé.

Même cri d'alarme pour le peintre Zainou El Abidine Ali (El Zain). Ce dernier fait savoir que cette crise sanitaire et l'absence de soutien par les autorités leur a mis dans le « chaos total » car, dit-il, « nos activités ne tournent pas ». « Les artistes ont besoins de vivre. Sans culture, l'émergence tant créée ne se fera pas ». Soumette Ahmed, comédien, metteur en scène et président du Centre de création artistique des Comores (CCAC-Mavuna) estime quant à lui que les artistes contribuent beaucoup plus au rayonnement des pays et qu'en cette période où tous les secteurs sont impactés, les Comores, un pays où la culture n'a jamais eu le soutien de l'Etat mise à part l'attribution de l'espace abritant le Centre de création, « la situation est de plus en plus compliquée ». « On a crié mais l'Etat est sourd. Le ministère est payé pour réfléchir pour nous et je vous assure que je ne compte pas



sur ce ministère ».

Revenant sur l'enveloppe octroyée à l'équipe nationale, Seush adresse un message au chef de l'Etat Azali Assoumani, dont il veut bien rappeler ses nouvelles fonctions de vice-président du bureau de l'Union Africaine. « Cette année au sommet des chefs d'États et de gouvernements le thème était « Arts, Culture et Patrimoine » : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons ». Son pays, celui qui est

aussi le nôtre, ces choses-là n'existent pas surtout pas à leurs yeux. C'est paradoxal », s'emporte ce danseur qui a réussi en un laps de temps à se faire un nom sur la scène internationale. « Tant que le foot sera sous le même ministère que la culture, cette dernière restera toujours le parent pauvre » du gouvernement, tacle celui qui va jusqu'à proposer un détachement faute de considération.

A.O Yazid

VIOLATION DU COUVRE-FEU :

Une ado blessée lors d'une course-poursuite

Cette élève de la classe de terminale courait dans tous les sens pour échapper aux gendarmes qui l'avaient poursuivie, alors qu'elle revenait d'un cours de soutien avec ses copines.

Des gendarmes qui conduisaient une voiture banalisée traversaient Nioumadzaha Bambao le soir du dimanche 14 mars quand ils sont tombés nez à nez avec des adolescentes, élèves de la classe de terminale, qui revenaient d'un cours de soutien dans un établissement scolaire à

quelques encablures de la route nationale. Il était plus de 20h (le couvre-feu décrété sur l'ensemble du territoire national commence à partir de 20h00, Ndlr). Le véhicule, une Renault Megane de couleur blanche selon les témoins oculaires, s'est arrêté au niveau du groupe d'adolescentes. Elles ont vite réalisé que les hommes en tenue militaire à l'intérieur du véhicule étaient là pour elles. Cela va sans dire mais cela va mieux en le disant, elles ont pris la poudre d'escampette. Au moins un gendarme les a poursuivies dans ce coin sombre du village.

Il est revenu bredouille ou presque. En fait il avait récupéré le sac à dos d'une des adolescentes qui s'en était débarrassée, ses chaussures y compris d'ailleurs, pour pouvoir courir plus vite. Un autre gendarme tenait avec lui une autre adolescente qui n'avait pas pris la même direction que ses copines. Cette demoiselle âgée 19 ans était sur le point d'être embarquée dans le véhicule quand un quadragénaire qui a assisté à la scène s'est interposé avec toute son énergie pour la faire relâcher. Il n'a pas fait chou blanc, fort heureusement.

Élément troublant dans cette histoire, ces gendarmes qui travaillent pour la brigade sise à Mitsoudje, localité limitrophe, auraient croisé sur leur chemin un groupe de jeunes hommes trainant au bord de la route qu'ils ont ignorés pour venir s'arrêter à une centaine de mètres, pourchasser ces jeunes filles. Ces jeunes hommes qui ont accepté de témoigner, se disent tous « étonnés » de n'avoir pas eu maille à partir avec les hommes en treillis alors que, toujours selon eux, « il est impossible qu'ils aient pu traverser [la route] sans nous avoir

vus, à moins qu'ils dormaient tous, le chauffeur y compris ».

Au moment où nous l'avions contacté, le commandant de ladite brigade avait déclaré n'avoir reçu aucun compte-rendu de la mission de contrôle menée par ses hommes ce soir-là, et admet qu'il leur arrive de « réquisitionner » un véhicule civil « pour les besoins de [leurs] missions ». Notons qu'une élève s'est blessée au niveau de la jambe pendant cette course-poursuite nocturne.

TM

VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

L'ONG Hifadhui en sensibilisation à Anjouan

Lors d'un atelier de deux jours à Anjouan le week-end dernier sur la violence basée sur le genre, l'ONG Hifadhui montre que le fléau a pris une tournure alarmante ces deux dernières années avec 08 cas d'assassinats dans l'ensemble des trois îles.



Le cas de la femme poignardée par son mari et la fille de 15 ans égorgée par un groupe d'hommes à Nyoumakele en avril 2020 ont fait l'objet de cet atelier de deux jours sur les violences basées sur le genre (VBG). Dans cette histoire, les coupables jugés

par contumace avaient pris la fuite et un seul a été attrapé et transféré à la prison de Koki. « Les causes de ce fléau national sont nombreuses et complexes dont entre autres, l'absence de dialogue entre parents et enfants, la dépendance à l'alcool et à la drogue mais aussi et surtout la vulnérabilité des femmes reléguées toujours au dernier plan dans les ménages », lit-on dans une note publiée par l'ONG Hifadhui.

Le harcèlement et les agressions sexuelles ne sont pas moindres. Le droit de canapé n'échappe pas à cette panoplie. « Les raisons les plus avancées sont souvent d'ordre socio-économique et/ou d'insuffisance des moyens de prise en charge médicale, psychologique et juridique durant la durée du procès, tout au moins. Il convient de souligner que plusieurs mères déclarent avoir subi ou avoir pris connaissance de violences physiques », poursuit-il.

Selon l'ONG, l'appareil judiciaire comorien n'est pas exempt des critiques. La perte de confiance des victimes, la pression socio-traditionnelle encouragent dans une autre forme de violence qui transfigure des jeunes mineurs en des proies privilégiées des pervers sexuels, qui gagnent souvent une fois l'affaire envoyée à la justice. « Nous savons plusieurs cas d'affaire étouffée par des pressions sociales et des arrangements à l'amiable », témoigne une des bénéficiaires de la formation. Sous le sceau de l'anonymat elle confie une histoire d'une jeune de 22 ans violée par le mari de sa grande sœur, un maître coranique. L'affaire serait déclarée à la cellule d'écoute.

Cette formation était l'occasion pour l'ONG de faire un petit bilan sur la VBG. A Ngazidja, avec le fameux mot « Tsodaza » qui peut signifier trouvons un terrain d'entente, l'île a enregistré quand-même

5 cas de femmes victimes de violences conjugales, 3 agressions sexuelles de mineurs dont une fille de 14 ans enceinte de son oncle et une autre fille par son maître coranique. 6 harcèlements en milieu scolaire et 3 abandons d'enfants. A Anjouan, avec "Nariruwe", car le mari peut quitter la maison ou tonton ne soutiendra plus la famille et/ou autre raison traditionnelle, la liste est de 8 femmes victimes de violences conjugales, 5 agressions sexuelles de mineurs dont une fille de 15 ans enceinte de son grand père, 4 harcèlements en milieu scolaire et 5 abandons d'enfants. A Mohéli, l'ONG enregistre 5 femmes victimes de violences conjugales, 2 agressions sexuelles de mineurs dont une fille de 14 ans enceinte de son oncle et 7 harcèlements en milieu scolaire.

Nabil Jaffar

COVID-19 :

Dépister 20% de la population à partir du 25 mars

Le gouvernement qui démarre les dépistages massifs à partir de ce jeudi table sur 20% de la population pour cette première phase. Les plus de 60 ans et les enseignants sont en tête de ce premier lot.

Selon le ministre de la santé Loub Yakouti Athoumani, le dépistage massif tant attendu commencera ce jeudi 25 mars sur

toute l'étendue du territoire national. 14.000 tests antigéniques seront déployés pour cette première phase en entendant les autres réactifs. D'ici ce jeudi, toutes les dispositions auront été prises pour mener à bien cette tâche. Selon le ministre, le dépistage se fera dans l'ensemble de trois îles indépendantes dans des districts de santé. Les lieux choisis à la Grande-comore sont l'hôpital de Mboueni,

Foumbouni et Mitsoudje. A Anjouan ça sera au CMU de Mutsamudu et Ouani, tandis qu'à Mohéli ce sont les centres de Fomboni et de Wanani qui sont choisis.

Les équipes du ministère de la santé vont de leur côté mener des campagnes de sensibilisation pour pousser les gens à se dépister massivement. La ministre indique que « personne ne sera obligée » à se

faire tester. « Tout le monde se dépistera quand il le souhaite ». Au fur et à mesure, les dépistages pourront se faire à domicile toujours selon notre interlocutrice. « Si tout se passe comme prévu, la campagne de vaccination devra commencer le samedi 27 mars », à en croire la ministre.

Les plus de 60 ans et les enseignants seront les premiers à se faire dépister. D'après une source

impliquée, l'objectif de ce dépistage de masse est d'atteindre 20% de la population pour obtenir des statistiques « claires ». Ce qui nécessitera des tests supplémentaires car les 14.000 réactifs disponibles représentent moins de 2% de la population.

Andjouza Abouheir

SIGNATURE DES CONVENTIONS DE RÉTROCESSION DU PROJET FACILITÉ EMPLOI**Plus de 523 000 emplois à créer avec un financement de 280 millions kmf**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Facilité emploi », le ministre de l'emploi Nouridine Ben Ahmed et le directeur adjoint de l'Agence Française de Développement (AFD) Perrot MINOT ont procédé hier mardi 23 mars à la signature des conventions de rétrocession et de financement, considérée comme une arme de lutte contre le chômage des jeunes dans le pays. 523 000 emplois à créer, un des résultats attendus du projet.

Le projet « Facilité emploi » lancé en juillet 2020 par le gouvernement dans le but de lutter contre le chômage des jeunes dans le pays en passe de devenir réalité. Hier mardi 23 mars, le ministre de l'emploi et de la jeunesse a signé avec le directeur adjoint de l'Agence Française de Développement (Afd) les conventions de rétrocession dudit projet. Il s'agit d'une étape importante pour la mise en œuvre du projet, a men-

tionné le ministre de la jeunesse avant de s'étaler sur l'objectif du projet. « Nous voulons agir en faveur de l'emploi des jeunes. Ainsi nous demandons sans cesse à l'unité de gestion du projet de concrétiser la facilité emploi qui a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté en appuyant la création et la consolidation d'activités professionnelles des populations rurales », dit-il.

Ce sont les initiatives portées sur les organisations civiles qui ont servi de moteur sur les travaux effectués pour la mise en œuvre du projet. « Quatre conventions sont signées avec les organisations de la société civile (OSC) avec un financement de 280 122 541 millions kmf dans les projets de la pêche et de la transformation des produits halieutiques puis l'insertion des jeunes dans le secteur agricole dans le Nioumakélé, dont l'agriculture durable, la conservation, la valorisation touristique du patrimoine et architectural à Ngazidja, énumère



Nouridine Ben Ahmed. La réalisation de ces projets favorisera la création de « 523 000 emplois dont 389 pour les femmes ».

Quant au coordinateur du projet Hassani Malik, la signature des conventions s'explique par la mise à disposition des fonds de la Facilité

emploi aux OSC retenues pour l'exécution du projet. « Les attentes du gouvernement sur l'emploi des jeunes ne toléreraient pas le moindre faux pas. Chaque franc investi doit être le plus utile possible à l'insertion des jeunes et des femmes », avance-t-il. Pour le directeur adjoint

de l'AFD, les initiatives des organisations civiles se décrivent sur cette première étape du projet comme « des acteurs économiques et d'emplois des secteurs clés du développement tels que l'agriculture et l'élevage ».

Kamal Gamal

MONNAIE ÉLECTRONIQUE**Payer le taxi avec Mvola est désormais possible**

La société Mvola Comores et le syndicat national des taxis ont procédé ce mardi 23 mars à la signature d'un partenariat du paiement du taxi par Mobile Money. « Paiement taxi » va permettre à la population comorienne de payer leurs frais de taxi via leur porte-monnaie électronique.

En cette période de crise sanitaire, l'utilisation des mobiles money est vivement recommandée pour stopper le champ de contamination du coronavirus. Ce mardi, Mvola Comores a présenté son nouveau service, paiement taxi par le mobile money. L'opérateur vient de signer un partenariat avec le syndicat national des taxis, Usukani Wa Masiwa. Ce nouveau service va permettre à la population comorienne de payer leurs frais de taxi via leur porte-monnaie

électronique. « Le paiement du taxi par mobile money est un réel progrès pour la santé et l'économie du pays. Je ne peux que saluer cet accord avec le syndicat national des taxis », déclare Christophe Oliver, le

directeur général de Telco.

L'offre "paiement taxi" via Mvola sera disponible prochainement avec 2900 transporteurs affiliés à Usukani Wa Masiwa. Le démarrage interviendra fin mars



avec 50 taxis à Moroni, puis 180 avant de s'élargir en mars-avril sur tout le pays. « Ce nouveau service va faciliter le quotidien du comorien. Tu peux être à Moroni et payer le taxi pour une personne se trouvant à Mutsamudu », montre Saïd Ali Sultan, avant de préciser que « les comoriens utilisent déjà Mvola mais avec ce nouveau service, il va prendre une autre ampleur ».

Du côté du syndicat national des taxis, ils vont miser sur la sensibilisation des chauffeurs taxi sur le nouveau service. Selon son président, il va apporter une sécurité de plus pour les taxis. « Chaque transaction effectuée par un abonné est validée par un code secret. L'option "paiement taxi" permet à l'abonné d'éviter le risque de perte ou vol en évitant d'avoir du cash à sa portée », dit-il.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

J-1, les vaillants Cœlacanthes dans la dernière ligne droite d'une Can historique

A moins de 48 heures, les Cœlacanthes des Comores s'apprêtent à valider leur ticket d'une participation inaugurale à la Coupe d'Afrique des Nations (Can 2022). Face aux Éperviers de Togo, un simple nul suffira pour permettre à tout un peuple de réaliser un rêve. Les compteurs des opportunistes El-Fardou Ben Mohamed, Yacine Bourhane ou encore Faïz Selemane restent toujours actifs. De plus, nos visiteurs n'ont jamais réussi à faire la différence aux Comores.

Ce même score de parité, attendu impatiemment par la communauté footballistique comorienne, le 25 mars 2021 au complexe omnisports de Maluzini face aux Éperviers de Togo permettra aux vaillants

Cœlacanthes des Comores de concrétiser enfin un rêve. Rêver n'est pas utopique. Dans leurs clubs respectifs, et même dans l'équipe nationale des Comores, les buteurs comoriens n'ont cessé de s'illustrer en réalisme. Ils sont habiles à traverser une forêt de jambes balle au pied. Encore une fois, convoiter une participation inaugurale d'une phase nationale de la Can, n'est plus illusoire.

Les résultats des deux confrontations à domicile avec les Éperviers de Togo sont réconfortants et motivants pour les locaux : aucune défaite. La bénédiction des dieux a toujours tourné en faveur des Cœlacanthes des Comores. Et pourquoi pas ce jeudi 25 mars 2021 au complexe omnisports de Maluzini ? Pour rappel, dans ces éliminatoires de la Can 2022, après 4 journées

sans exploit, les Éperviers de Togo, qui grelottent dans la traversée du désert, se préoccupent d'une délivrance.

Vaillants ambassadeurs de l'Archipel aux îles de la Lune, malgré ce triste constat des visiteurs, l'excès de confiance n'est pas permis. Même éliminés toujours au 1er tour, les Éperviers de Togo ont participé à maintes reprises à la phase nationale de la Can. Ils étaient aussi mondialistes en Allemagne en 2006. Bref, l'adversaire n'est pas à prendre à la légère.

Autre obstacle timide, le coach des Éperviers de Togo, Claude Le Roi, ne tient pas à quitter les éliminatoires de cette Can sans la moindre victoire. Ce sera un déshonneur pour cet entraîneur français.

Gondet Bm



SPORT

Ahmed Keldi remet du matériel sportif à Rapide Club

L'ancien joueur de Rapide Club Ahmed Keldi a remis du matériel sportif à cette équipe de la capitale. Il est composé de 24 chasubles, ballon de compétition et kits d'entraînement. D'autres matériels sont attendus dans les jours qui viennent.

Le football tient toujours à cœur Ahmed Keldi. L'ancien joueur de Rapide Club n'a pas oublié son équipe formateur d'enfance. Hier mardi dans la journée, il a remis à Rapide Club des chasubles, ballons de compétition et des kits d'entraînement. D'autres matériels sont attendus dans les jours qui viennent. « J'étais formé et j'ai joué dans cette équipe durant plusieurs années. À cette époque, il y avait nos grandes figures de foot du pays qui nous ont donné pas mal de formations notamment mon frère Baco Djoufu, Soilahou et Farahane Ibrahim qui vient toujours nous voir jouer. D'ailleurs je tiens à les remercier pour leur dévouement. Ils ont tout donné afin de promouvoir le football comorien. Mon geste est donc une reconnaissance. Si j'ai pu jouer au foot c'est grâce à cette équipe », indique-t-il, avant d'ajouter que « beaucoup de personnes disent que mon club est l'Union Sportif de Zilimadjou. J'en fais partie car je contribue. Mais c'est pour le bien et la passion du football. En réalité, c'est Rapide Club, mon équipe d'enfance. J'ai également l'ambition d'aider d'autres clubs, je compte poursuivre mes activités si les possi-

bilités s'offrent ».

De son côté, le club de la capitale a salué ce geste amical et espère voir d'autres joueurs en faire autant. « Comme vous l'avez entendu, il fait partie de nos joueurs de l'époque et il n'a jamais oublié l'équipe. Chaque fois qu'on lui demande de l'aide, il répond présent. Aujourd'hui, il vient de nous donner ce matériel. On est reconnaissant car

ça va beaucoup nous servir », a déclaré à son tour Aboubacar Abdillah, l'un des responsables de l'équipe. Pour rappel, récemment Ahmed Keldi avait aussi remis les mêmes équipements à d'autres clubs dont, Usz de Zilimadjou et Ngaya club de Mdé pour ne citer que ceux-là.

Nassuf Ben Amad



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

HABARI ZA UDUNGA

L'Imam : Éclairer la voie

Peut-on parler d'une méthode Azali dans la façon dont ce dernier mène sa gouvernance ? Une chose est sûre, ce dernier a toujours pris son temps pour prendre à revers les analystes de tous calibres sous les cocotiers. En effet, la façon dont il avance ne ressemble en rien à la façon dont notre classe politique s'est habituée à gérer le landerneau politique.

Il a toujours avancé à l'image des joueurs d'échecs en essayant d'avoir une longueur d'avance sur les événements. N'oublions pas que c'est avant tout un militaire de carrière et dans sa vision des choses il ne manque pas de tenir compte des effets collatéraux de ses décisions. Les opposants de tous bords n'ont jamais pu rester en face pour l'affronter dans le cadre qu'il a lui-même tracé, ce qui fait qu'à un moment ou à un autre ils les amènent à la faute ou à désertir le chant du combat politique.

Au temps présent, certains analystes sous les cocotiers estiment que le président devrait lâcher un peu du lest et permettre aux instances du gouvernement et aux structures étatiques de pouvoir chevaucher sans avoir à chaque fois la bride au cou. Il n'est pas nécessaire de sortir d'une grande école de marketing pour constater que les initiatives des grands corps de l'État n'ont pas d'espace pour s'épanouir.

Pour l'heure, la crise économique mondiale liée à la pandémie de la Covid-19 et ses répercussions dans notre pays exige des mesures hardies et novatrices. Et parmi elles, c'est de donner à nos jeunes les moyens de se former à la création de petites entreprises. C'est de

mettre l'accent sur la vie chère notamment sur le plan des produits alimentaires qui gangrènent le pouvoir d'achat des ménages. Et c'est aussi d'assurer le rôle régalién de l'État dans l'application des normes dans la plupart des secteurs notamment dans le domaine de l'éducation.

Aujourd'hui, se posent le cas Djibril et son Air Darassa et aussi la question de l'ouverture des mosquées. Pour le cas Djibril, les analystes sous les cocotiers s'attendaient à ce que l'interdiction des activités du prédicateur, allait s'accompagner d'un rapport circonstancié sur cette nébuleuse et autres ramifications si elles existent, mais ils ont dû se contenter d'un maigre arrêté qui laisse beaucoup sur leur faim. Si dans une certaine mesure, le prédicateur constitue une menace, nos cousins gaulois se doivent de fournir aux autorités les éléments pour y faire face, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à laquelle ils sont friands. Or dans cette affaire ils sont muets comme une carpe.

Pour ce qui est de l'ouverture des mosquées, on notera le peu d'initiatives du Mouftorat, qui se contente d'avaliser les mesures édictées par d'autres. Or, s'il y a un lieu où l'on peut contrôler l'application des mesures de distanciations sociales, les mosquées présentent des lieux privilégiés où cela pourrait se faire sans beaucoup de difficultés. Pourquoi dans les écoles et marchés et pas dans les mosquées, se demandent le petit peuple, incrédule.

Le chef de l'État devrait dans la situation présente, contribuer à éclairer la voie. N'est-il pas l'Imam ?

Mmagaza